

FORMULAIRE d'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (EIN2)



Pour quoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

L'évaluation des incidences
est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000**
dès la conception du plan ou projet.

Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Vous trouverez toutes les informations nécessaire pour remplir ce formulaire dans la rubrique "Ou trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire

Coordonnées du porteur de projet:

Nom (personne morale ou physique) : Ville de Roquebrune-sur-Argens

Adresse : Rue Grande André Cabasse

Commune et département : Roquebrune-sur-Argens

Téléphone : 0494195959

Email : jfverot@mairie-roquebrune-argens.fr

Nom du projet:

Aménagement du Boulevard des Ecoliers

Lieu du projet (commune(s) et lieux-dits) :

Roquebrune-sur-Argens, Le Village

PRÉAMBULE

Avant de démarrer un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit identifier **si le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation.**

L'encadrement et la mise en oeuvre des évaluations des incidences Natura 2000 sont précisés dans les articles L414-4 et suivants et R414-19 et suivants du code de l'environnement (CE)

La liste nationale (R414-19 du CE) et les listes locales 1 et 2 (arrêtés préfectoraux du 11/03/2014) définissent les plans, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

☐ Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, l'évaluation est terminée

☒ Mon projet relève d'une de ces listes*, vous devez continuer l'évaluation :

☒ Liste nationale : item n° 2° (examen au cas-par-cas)

☐ Liste locale 1: item n°

☐ Liste locale 2 : item n°

☒ j'ai pris contact avec l'animateur du site Natura 2000

- FR
- FR
- FR

*Nota : Les listes complètes sont consultables sur le site internet de la DREAL http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/textes-de-reference-et-listes-locales_a7711.html (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > L'évaluation d'incidences Natura 2000 > Textes de référence et listes locales)

1 Description du projet, des travaux ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet ou de l'intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, des travaux ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, etc.).

Le projet consiste en la création d'un barreau routier communal nommé "Boulevard des Ecoliers", au Nord du Village de Roquebrune-sur-Argens. La route est accompagnée d'un cheminement piétons et cycles et nécessite l'aménagement de deux carrefours giratoires afin de raccorder le barreau à la RD7 au niveau de la Chapelle Saint-Roch, au parking des Douanes et au Boulevard Perrazzini au Nord de ce-dernier.

b. Motivation du projet

☒ économique ☒ social ☒ sécurité publique ☐ environnemental

☐ autres (préciser)

c. **Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie**

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000°. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de commune :	Roquebrune-sur-Argens	N° Département :	83
adresse :			
Lieu-dit :			
parcelles cadastrales :			

☐ En site(s) Natura 2000. Cocher le(s) site(s) concerné(s) :

- ☐ FR9301615 : Basses gorges du Verdon ZSC
- ☐ FR9301610 : Cap Sicié - Six-Fours ZSC
- ☐ FR9312014 : Colle du Rouet (La) ZPS
- ☐ FR9301624 : Corniche varoise - Taillat - Lardier - Camara ZSC
- ☐ FR9301589 : Durance (La) ZSC
- ☐ FR9312003 : Durance (La) ZPS
- ☐ FR9301627 : Embouchure de l'Argens ZSC
- ☐ FR9301628 : Estérel ZSC
- ☐ FR9312016 : Falaises du Mont Caume ZPS
- ☐ FR9301625 : Forêt de Palayson - Bois du Rouet ZSC
- ☐ FR9301574 : Gorges de la Siagne ZSC
- ☐ FR9301616 : Grand canyon du Verdon - Plateau de la Palud (ZSC)
- ☐ FR9310020 : Iles d'Hyères (ZPS)
- ☐ FR9302001 : Lagune du Brusca (La) ZSC
- ☐ FR9301621 : Marais de Gavoty - Lac de bonne Cougne - Lac Redon ZSC
- ☐ FR9301606 : Massif de la Sainte-Baume ZSC
- ☐ FR9301617 : Montagne de Malay ZSC
- ☐ FR9301605 : Montagne Sainte-Victoire ZSC
- ☐ FR9310067 : Montagne Sainte-Victoire ZPS
- ☐ FR9301608 : Mont Caume, Mont Faron, forêt des Morières ZSC
- ☐ FR9301620 : Plaine de Vergelin-Fontigon - Gorges de Chateaudouble - Bois des Clappes ZSC
- ☐ FR9310110 : Plaine des Maures (La) ZPS
- ☐ FR9301622 : Plaine et massif des Maures ZSC
- ☐ FR9301609 : Pointe Fauconnière (La) ZSC
- ☐ FR9301613 : Rade d'Hyères ZSC
- ☐ FR9312026 : Sainte-Baume occidentale ZPS
- ☐ FR9312008 : Salins d'Hyères et des Pesquiers (ZPS)
- ☐ FR9301618 : Sources et tufs du Haut Var ZSC
- ☒ FR9301626 : Val d'argens (Le) ZSC
- ☐ FR9312022 : Verdon (Le) ZPS
- ☐ FR9301997 : Embiez - Cap Sicié ZSC

☐ Hors site(s) Natura 2000

indiquer à quelle distance du site (en mètres ou kilomètres)

à		(m ou km) du site n° FR93-	
à		(m ou km) du site n° FR93-	

à (m ou km) du site n° FR93-

à (m ou km) du site n° FR93-

d. Étendue/emprise du projet, des travaux ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation/du projet (si connue) :

(m²)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²

☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m²

☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 560 (m)

- Emprises en phase chantier : 20000 (m²)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, les travaux ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Le projet implique des aménagements connexes tels que des ouvrages de collecte et de gestion de la pollution des eaux pluviales (fossés enherbés et cunettes béton, bassin de rétention), ainsi que des ouvrages de franchissement des cours d'eau intermittents interceptés.

e. Durée prévisible et période envisagée des travaux ou de l'intervention :

- Projet, travaux, intervention :

☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

ou durée approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 1 mois

☒ 1 an à 5 ans

☐ 1 mois à 1 an

☐ > 5 ans

- Période précise si connue : (de tel mois à tel mois)

ou période approximative (cocher la(les) case(s) correspondante(s)) :

☐ Printemps

☒ Automne

☐ Été

☐ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☒ autre (préciser) : Intervention unique

f. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet, les travaux généreront des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...).

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

En phase d'exploitation, les rejets du projet sont des rejets d'eaux pluviales. La conception hydraulique du projet est en cours et fera l'objet d'un Dossier Loi sur l'Eau. L'étude de conception porte sur la réalisation d'un bassin de rétention ainsi que de cunettes béton et fossés enherbés, pour la prise en charge et la gestion de la pollution des eaux pluviales.

g. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet en **euros (€)** et **toute taxe comprise (TTC)**.

Coût global du projet en chiffres : (TTC)

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < à 5 000 € TTC

☐ de 20 000 € à 100 000 € TTC

☐ de 5 000 à 20 000 € TTC

☒ > à 100 000 € TTC

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Nature du chantier ou du projet

☐ Travaux en falaise

☒ Nécessité élagage, coupe d'arbres

☒ Pistes de chantier, circulation, aires de stationnement de véhicules

☒ Stockage engins et matériaux

☒ Base de vie et locaux de chantier (groupe électrogène, produits, ...)

☒ Travaux de terrassement, remblais, déblais

Impact sur les ressources

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
- ☐ Prélèvement d'eau
- ☐ Prélèvement de matériaux (bois, granulat, blocs de pierre, ...)
- ☐ Prélèvement de terres (substrat, décapage de sol, stockage de terres végétales, ...)
- ☐ Prélèvement d'autres ressources naturelles (à préciser)

Impact sur les espaces et les espèces

- ☒ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- ☒ Piétinements

Nuisances et pollutions potentielles ou avérées

- ☒ Poussières
- ☒ Bruits
- ☐ Vibrations
- ☐ Travaux nocturnes
- ☒ Travaux diurnes
- ☒ Nécessité éclairage chantier
- ☒ Déchets (aires de collecte, de stockage, de traitement sur site avant collecte, ...)
- ☐ Actions de dépollution (extraction macro-déchets, ...)
- ☒ Autres pollutions ou nuisances possibles (avant, pendant et après travaux)

La création du barreau routier entraînera une fréquentation routière sur un espace précédemment vierge de toute circulation, ce qui pourra entraîner une hausse de la pollution de l'air sur le secteur.

Autres incidences possibles

...

Au regard de ces questions, expliquer **la zone d'influence** que vous avez déterminée :

La zone d'influence est tracée de manière à permettre l'analyse des impacts directs et indirects du projet sur l'emprise du projet en phase d'exploitation et de chantier, ainsi que sur l'amont et l'aval hydraulique et la continuité écologique de la plaine de l'Argens.

3 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet, les travaux ou l'intervention sur cette zone.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRE / FONCIÈRE / CONTRACTUELLE et INVENTAIRES PATRIMONIAUX :

Le projet est situé en :

☐ Parc National :

☐ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) :

☐ Site Inscrit/Classé:

☐ Réserve de Biosphère :

☐ Parc Naturel Régional (PNR) :

☐ Réserve Naturelle Nationale (RNN) :

☐ Réserve Naturelle Régionale (RNR):

☐ Aires Marines Protégées (AMP) :

☐ Sanctuaire Pelagos (ASPIM) :

☐ Espace Naturel Sensible (ENS) :

☐ Espace Boisé Classé (EBC) :

☐ Site Naturel Protégé du Conservatoire du Littoral (CDL) :

☐ Site international zones humides RAMSAR :

☐ Projet d'Intérêt Général (PIG) de protection :

☐ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

☐ Terrestre de type I ☐ Terrestre de type II ☐ Marine de type I ☐ Marine de type II

☒ Plan national d'action (PNA) en faveur des espèces menacées

☐ Aigle de Bonelli ☒ Tortue d'Hermann ☒ Lézard Ocellé ☐ Gypaète barbu ☐ Petite Masette

Si dans l'emprise du PNA Tortue d'Hermann indiquer la zone de sensibilité :

☐ majeure

☐ notable

☒ moyenne à faible

☐ très faible

Une note précisant les modalités de prise en compte de la Tortue d'Hermann et de ses habitats dans les projets d'aménagement est disponible sur le site de la DREAL PACA (<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/deuxieme-plan-national-d-actions-2018-2027-en-a385.html>)

☐ réserve biologique ou naturelle (nationale/géologique) :

☒ zone humide (inventaire départemental) :

☐ zone de compensation :

☐ site conservatoire des espaces naturels :

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

☐ Aucun

☒ Pâturage / fauche

☐ Chasse

☒ Pêche

☒ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)

☒ Agriculture

- ☐ Sylviculture
- ☐ Activités militaires
- ☐ Perturbations diverses (inondations, incendies, décharges, déblais/remblais, cabanisation, etc...)
- ☐ Plongée (sous-marine, apnée, randonnée subaquatique, sentier sous-marin)
- ☐ Construite/urbanisé, non naturelle :

☐ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :

Renseigner les tableaux en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Vous pouvez interroger, à ce sujet, l'animateur du site Natura 2000 dont vous trouverez les coordonnées indiquées dans la rubrique "Où trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro et l'angle des prises de vue sur la carte de localisation.

- Photo 1 :
- Photo 2 :
- Photo 3 :
- Photo 4 :
- Photo 5 :
- Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

Cocher si présent ☒ oui

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires (nom, surface, etc...)
Milieux forestiers	forêt de résineux	☐	
	forêt de feuillus	☒	Bois de frênes (2 hectares)
	forêt mixte/mosaïque	☐	
	plantation/régénération/ornement	☒	Oliveraie, Peupleraie (3,5 ha)
	autre	☐	

Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse/prairie sèche	☐	
	pelouse semi-boisée	☐	
	lande	☐	
	garrigue / maquis	☐	
	autre	☐	
Milieux rocheux	falaise	☐	
	éboulis	☐	
	affleurement rocheux	☐	
	blocs	☐	
	autres	☐	
Zones humides	lagune méditerranéenne	☐	
	cours d'eau (source, rivière, fleuve)	☒	canaux artificiels (0,6 hectare)
	lac/étang/marais	☐	
	mare/dépression	☐	
	fossé/roubine/lône/canal	☐	
	prairie humide	☒	Friche humide (4 hectares)
	autre	☐	
Milieux littoraux	dunes fixées ou mobiles	☐	
	plages et bancs de sables	☐	
	plages et bancs de galets	☐	
	laisses de mer (dépôts naturels)	☐	
	autre	☐	
Milieux marins	sables fins/grossiers	☐	
Autre(s) milieu(x)	replats boueux/sableux/sédiments	☐	
	récifs/falaises/îlots maritimes	☐	
	herbiers (posidonies)	☐	
	autre	☐	
		☐	

TABLEAU ESPÈCES FAUNE-FLORE :

Cocher si présent ☐ oui

Remplissez en fonction de vos connaissances (cf. Document d'Objectifs Natura 2000) :

Liste non-exhaustive

GROUPE D'ESPECE	NOM DE L'ESPECE	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone par l'espèce...)	Préciser si proche du projet et à combien
Reptiles et Amphibiens	Tortue aquatique (Cistude d'Europe)	☐		
	Tortue terrestre (Hermann)	☒		Plusieurs individus inventoriés
	Tortue marine (Caouanne)	☐		
	Rainette méridionale,	☒		Plusieurs individus inventoriés dans les zones d'eaux stagnantes et canaux
	Crapaud calamite	☐		
	Couleuvre de Montpellier/ à échelons	☒		Individus observés dans les milieux ouverts et semi-ouverts
	Lézard ocellé / vert/ des murailles	☐		
	Autre	☒	Couleuvre vipérine, Orvet de Vérone	Observée dans les fossés Observé en milieux ouverts et semi-ouverts
Chauve-souris et Mammifères Terrestres	Grand / Petit rhinolophe	☐		
	Murin à oreilles échancrées	☐		
	Minioptère de Schreibers	☒		Présents dans les boisements et ripisylves interceptées par le projet
	Petit murin	☐		
	Murin de Capaccini	☒		Présents dans les boisements et ripisylves interceptées par le projet
	Campagnol amphibie	☐		
	Autre	☒	Hérisson d'Europe, Muscardin, un total de 17 espèces de chiroptères en chasse ou en transit	Présents dans les boisements et ripisylves interceptées par le projet
Insectes (ex : papillon, libellules)	Odonates (Cordulie à corps fin)	☒	Cordulie à corps fin	Présente en période de maturation dans les espaces naturels à proximité de l'Argens
	Damier de la Succise	☐		

	Grand capricorne	☐		
	Cicindèles	☐		
	Taupin violacé	☐		
	Autre	☒	Diane Gomphe semblable	Diffus sur la zone d'étude Dépendant des cours d'eau
Oiseaux	Aigrette garzette, Grande aigrette	☒	Aigrette garzette	Nicheur probable (dortoir)
	Bouscarle de Cetti/ Cisticole des joncs	☒	Bouscarle de Cetti	Nicheur fortement potentiel
	Blongios nain	☐		
	Héron cendré/pourpré	☐		
	Martin pêcheur d'Europe	☒		Nicheur probable
	Loriot d'Europe/Rollier/ Guêpier	☐		
	Autre	☒	Petit duc Scops, Tourterelle des bois, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Engoulevent d'Europe, Huppe fasciée, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Serin cini	Diffus sur le site
Poissons	Alose feinte du Rhône	☐		
	Barbeau méridional	☐		
	Lamproie marine/fluviatile	☐		
	Dorade royale, loup, sole, rouget	☐		
	Anguille/civelle	☐		
	Autre	☐		
Plantes	Canne de Fréjus (Canne de Pline)	☐		
	Tamaris africain	☒		Présents dans la zone d'influence
	Plantes dunaires (euphorbe, panicaut...)	☐		
	Autre	☒	Consoude bulbeuse, Agrostide de Pourret, Lythrum à trois bractées, Alpiste aquatique, Guimauve de Narbonne, Scrofulaire voyageuse, Vipérine faux plantain, Aristoloche à feuilles rondes, Alysson maritime, Anacycle rayonnant, Dauphinelle d'Ajax, Narcisse à bouquet, Bellavia de Rome	Présents dans la zone d'influence

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat(s) naturel(s) tableau milieux naturels surface de(s)
l'habitat(s) concerné(s) éventuel(s) :

Le projet entraîne la destruction définitive des habitats naturels sur l'emprise du barreau routier et des ouvrages hydrauliques attenants. En outre, les habitats et espèces compris entre le barreau routiers et les habitations seront isolés du réservoir de biodiversité constitué par la Plaine de l'Argens.

Destruction ou perturbation d'espèce(s) tableau espèces faune/flore) nom(s) de l'espèce(s) et
nombre d'individus potentiels :

Les individus d'espèces de flore protégés seront tant que possibles évités ou déplacés (alpine aquatique notamment).

Perturbations des espèces dans leur(s) fonction(s) vitale(s) (reproduction, repos, alimentation):

Les individus présents au Sud du barreau routier pourront être isolés de la Plaine de l'Argens par le barreau routier aménagé. La faune pourra être impactée par la nécessité de traverser l'axe routier.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☐ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

☒ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :	Roquebrune-sur-Argens		
Nom du maître d'ouvrage :	Mairie de Roquebrune-sur-Argens		
Le (date) :	30 juin 2025	et Signature	

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

Voir la liste des DDT(M) et contacts

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- sur le portail de l'Etat dans le Var : www.var.gouv.fr

lien sur la rubrique N2000

<http://www.var.gouv.fr/natura-2000-r1939.html>

cheminement :

Accueil > Politiques publiques > Biodiversité et Nature > Aires protégées > N2000

Où renvoyer mon formulaire Natura 2000 ?

Si mon projet est dans le département du VAR, formulaire et pièces à joindre (en format pdf, img et texte) sont à envoyer par mail sur la boîte dédiée :

ddtm-biodiv@var.gouv.fr

Si mon projet se situe dans un autre département, consulter la liste des DDT(M) pour connaître les modalités d'envoi spécifiques.



Ville de Roquebrune-sur-Argens
Rue Grande André Cabasse
83520 Roquebrune-sur-Argens

MAÎTRE D'OUVRAGE

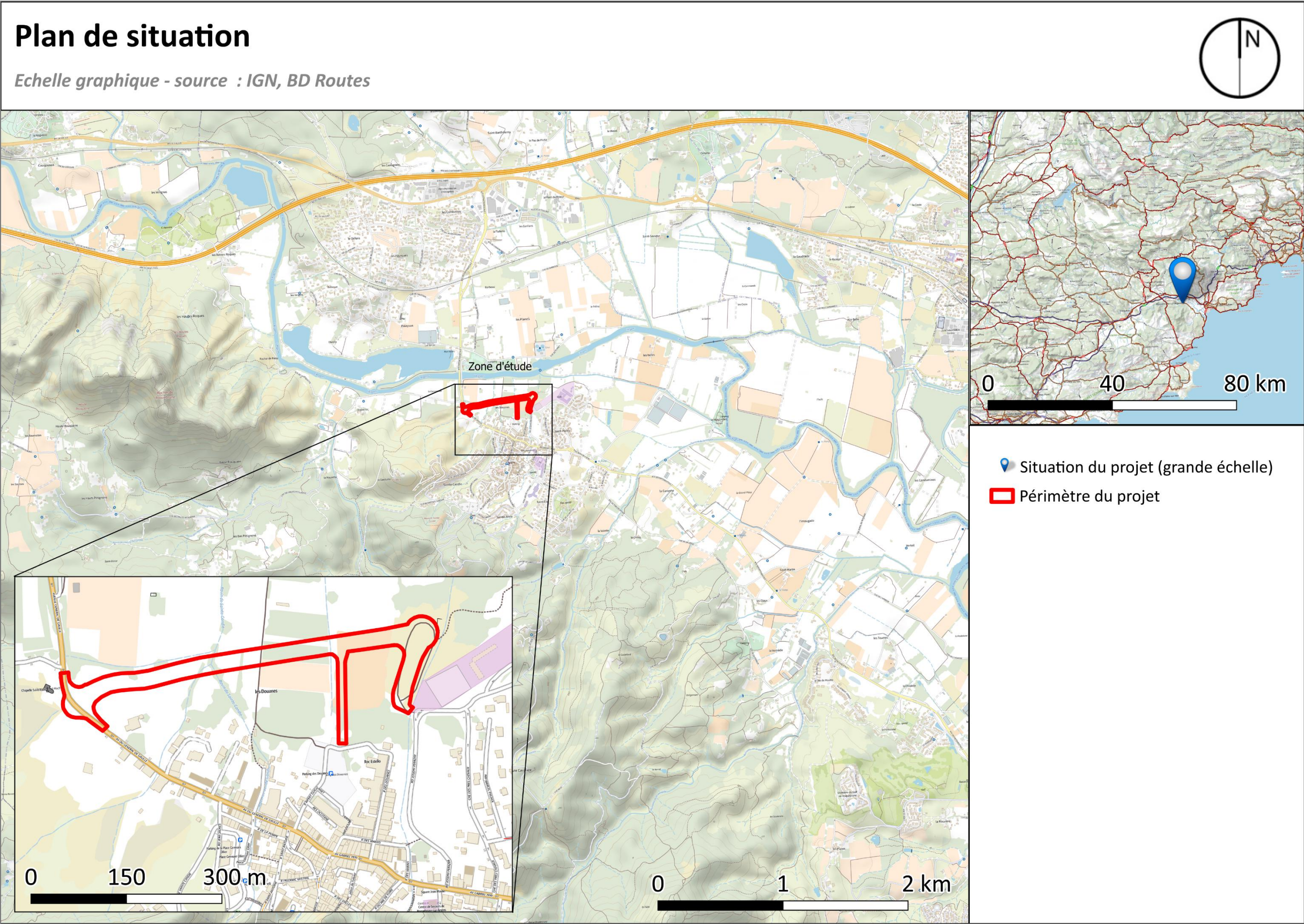
Aménagement du Boulevard des Ecoliers Commune de Roquebrune-sur-Argens

Annexe 1. Plan de situation



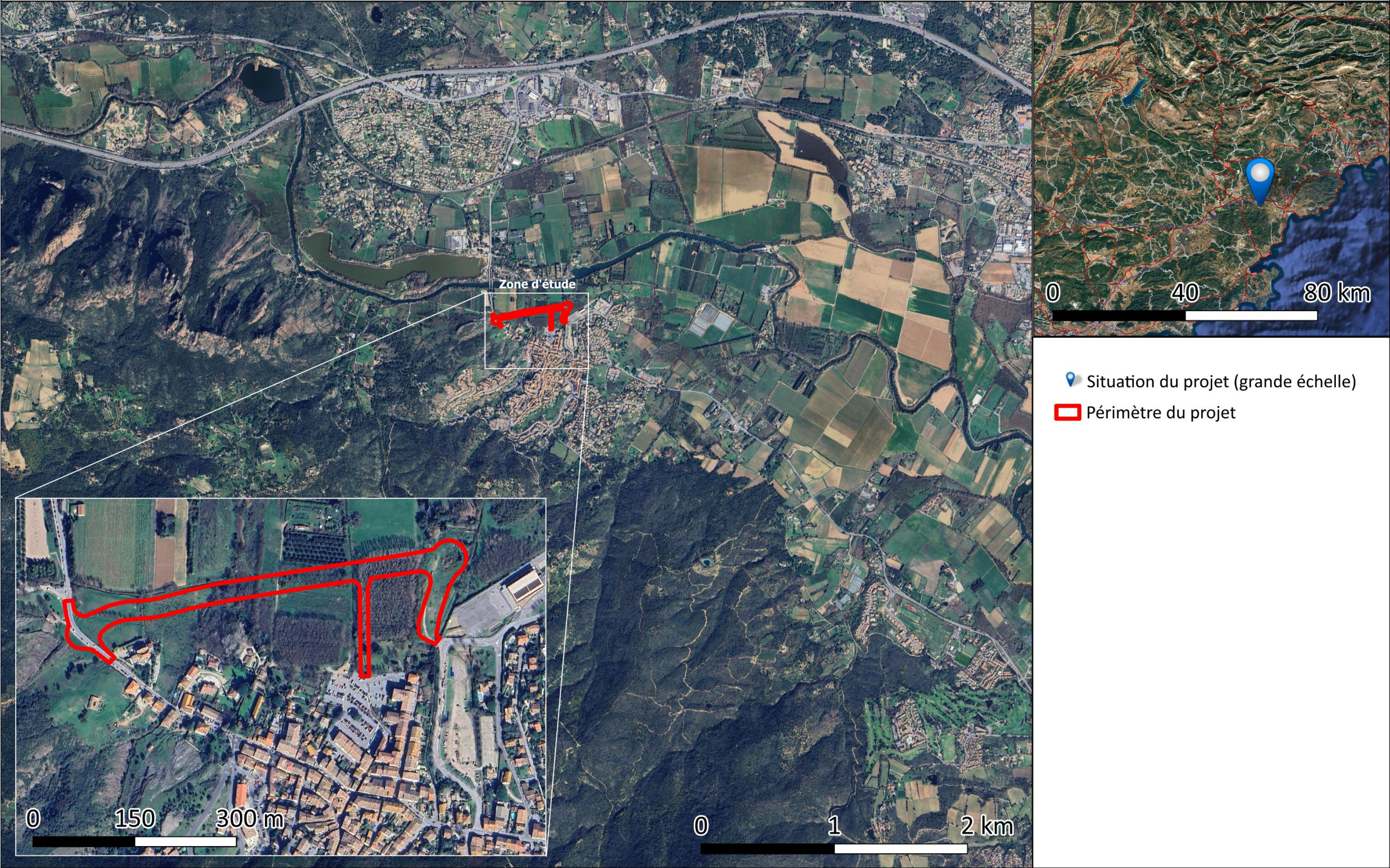
TPF ingénierie
Dpt Procédures Réglementaires et Foncières
T. 04.93.27.86.52

INGENIERIE



Vue aérienne

Echelle graphique - source : Google Satellite, BD Routes





Ville de Roquebrune-sur-Argens
Rue Grande André Cabasse
83520 Roquebrune-sur-Argens

MAÎTRE D'OUVRAGE

Aménagement du Boulevard des Ecoliers Commune de Roquebrune-sur-Argens

Annexe 2. Zone d'influence



TPF ingénierie
Dpt Procédures Réglementaires et Foncières
T. 04.93.27.86.52

INGENIERIE

Zone d'influence retenue

Echelle graphique - Source : Google Satellite



Projet d'aménagement du Boulevard des Ecoliers :

 Zone d'influence



Ville de Roquebrune-sur-Argens
Rue Grande André Cabasse
83520 Roquebrune-sur-Argens

MAÎTRE D'OUVRAGE

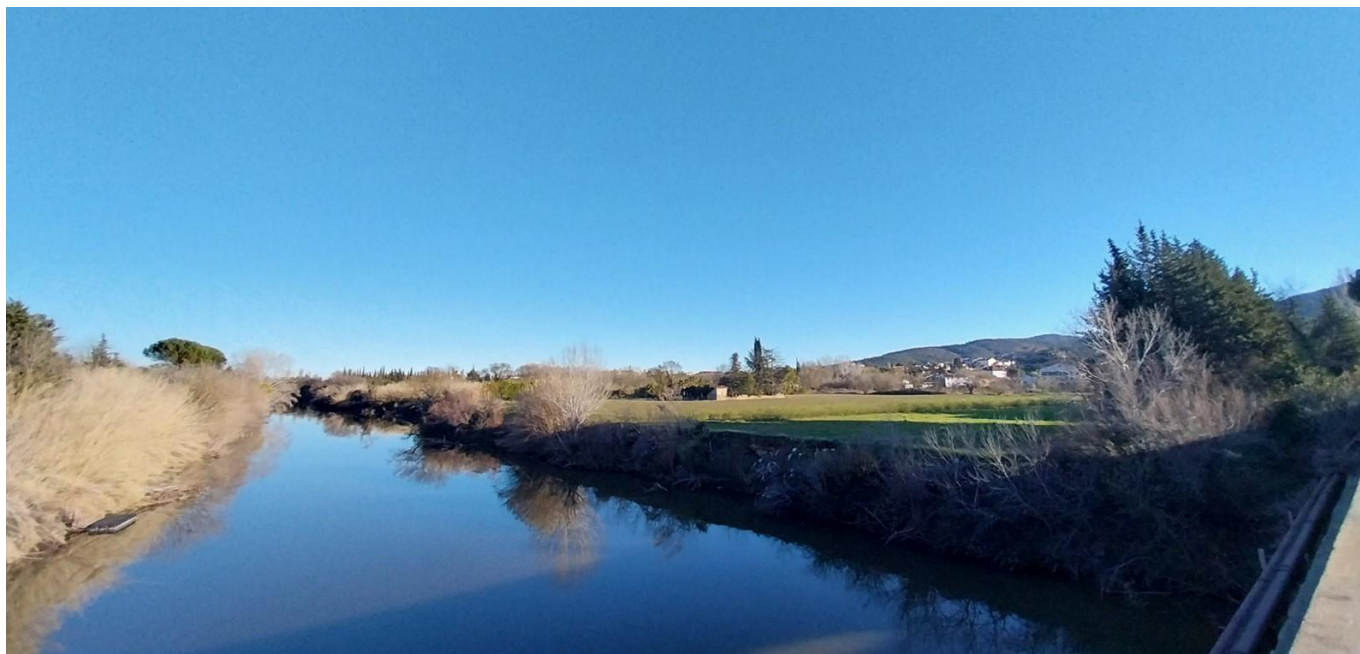
Aménagement du Boulevard des Ecoliers Commune de Roquebrune-sur-Argens

Annexe 3. Photographies

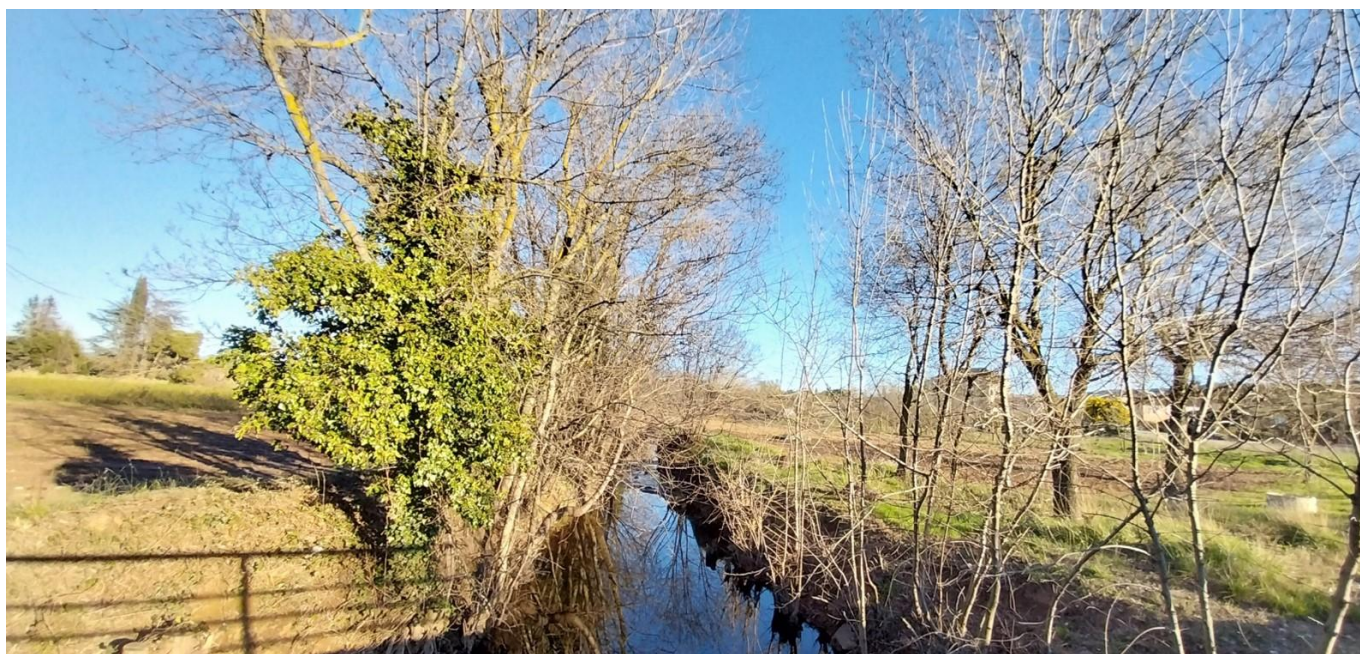


TPF ingénierie
Dpt Procédures Réglementaires et Foncières
T. 04.93.27.86.52

INGENIERIE



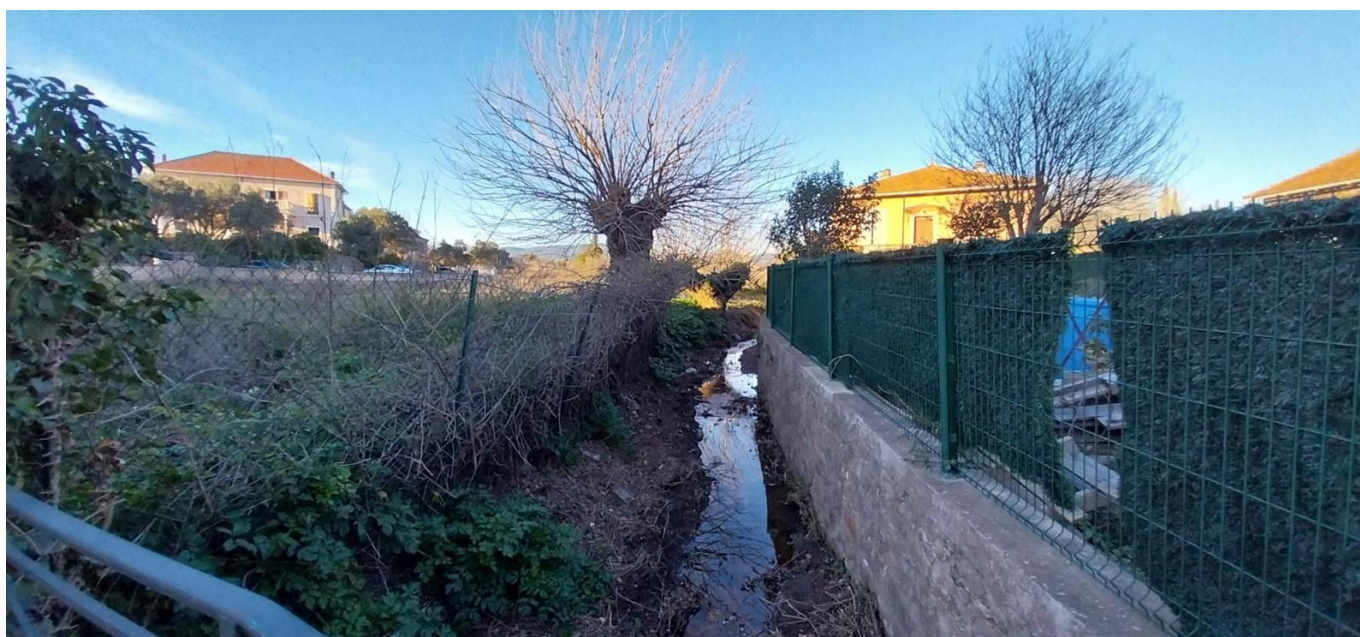
1.



2.



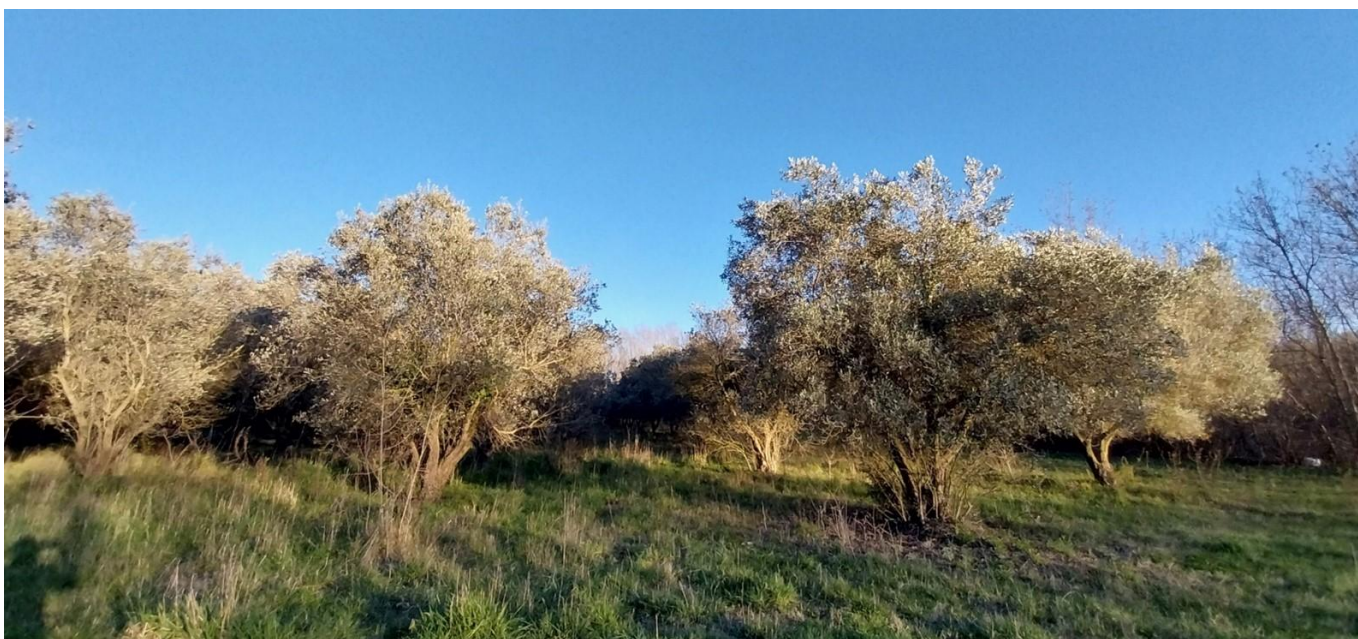
3.



4.



5.



6.